

# ORDRE DU JOUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

27/09/2021 à 18h30 à ARAMON

## PARTIE SANS DELIBERATION

Présentation de la nouvelle identité visuelle de la collectivité

*Election d'un secrétaire de séance et approbation du dernier procès-verbal*

*Lecture des décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire conformément à l'article L.5211-10 du CGCT*

## ENVIRONNEMENT

Adoption du projet « Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET) de la Communauté des Communes du Pont du Gard

Approbation du règlement de collecte des encombrants du SICTOMU

## ADMINISTRATION GENERALE

Modification de la composition du Bureau : ajout des autres membres

Election des autres membres du Bureau

Communication sur le rapport d'activité 2020 de la collectivité

Création d'une distinction honorifique pour les Talents du territoire

Approbation du règlement d'attribution d'une distinction honorifique « Talents du Territoire »

Modification de la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT : ajout des représentants de THEZIERS

Modification de la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs – CIID : ajout des représentants de THEZIERS

Modification des administrateurs à la SPL « Destination Pays d'Uzès-Pont du Gard »

Rétrocession d'un bien communal aramonais mis à disposition pour l'exercice de la compétence Tourisme - « les petites halles »

Convention d'adhésion au service Archives du Centre de Gestion du Gard

Répartition de l'Actif et du Passif dans le cadre de la sortie de la Commune d'ARGILLIERS du territoire de la Communauté de communes du Pont du Gard

Convention de prestation de services avec la CCBTA pour une assistance technique pour le relais fluvial « Les Estères »

Attribution des appels à projets 2021 dans le cadre de la compétence Culture-Sport

## FINANCES

DM 2021-02 Budget Primitif

DM 2021-01 Budget Annexe Halte Fluviale

Mise en place de la nomenclature M57

Suppression du Budget Annexe GEMAPI

Exonération de TEOM aux locaux à usage industriel et les locaux commerciaux

TASCOM 2022 : fixation du coefficient multiplicateur
Modification des tarifs du relais fluvial « Les Estères » - Rectification d'une erreur matérielle
Mise en place d'un service de location de vélos à assistance électrique à titre expérimental : Tarification
Règlement d'utilisation du service de location de vélos à assistance électrique
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
Désignation du délégué au CNAS collège des élus
Modification du tableau des effectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création d'un poste de Rédacteur principal de 2ème classe à TC</li> <li>○ 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à TC</li> </ul>
Convention de délégation au Centre de Gestion du Gard de gestion des contrats liés aux risques statutaires



**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

